

Le label, gage de qualité pour les communes

Co-fondé en 2017 par l'ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport) et l'USC (UNION Sport & Cycle), le label « Ville Active et Sportive » récompense les initiatives et politiques des communes en faveur du développement de l'activité physique et sportive pour toutes et tous. Il apporte une reconnaissance à leur engagement volontariste, ainsi qu'à l'énergie déployée par les élus en charge du sport, leurs équipes et les acteurs du sport sur le terrain.



Pour Gil AVEROUS, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative



« Le label « Ville Active et Sportive », c'est un gage de reconnaissance de nos communes qui font le sport en France. Cette année, les Jeux sont venus élargir les rangs des villes lauréates en permettant aux collectivités labellisées « Terre de Jeux » de conforter et poursuivre leur mobilisation. C'est pourquoi je veux saluer les élus de ces communes engagées qui sont au plus près des besoins de nos concitoyens. En tant que ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, je me tiendrai toujours aux côtés de celles et ceux qui œuvrent au

quotidien pour améliorer l'accès aux sports pour tous les publics et sur tous les territoires.

Le label en chiffres....

8 ans d'existence

Un jury composé d'une trentaine de membres bénévoles (anciens élus, référents ANDES, dirigeants d'entreprises, experts des enjeux du sport...)

860 villes labellisées depuis sa création

103 départements représentés dont 6 départements ultra-marins et 12 régions métropolitaines

La répartition des lauréats :

- 198 villes labellisées 1 laurier ;
- 413 villes labellisées 2 lauriers ;
- 194 villes labellisées 3 lauriers ;
- 55 villes labellisées 4 lauriers.

Répartition territoriale et par taille de commune :

- 5 villes lauréates de moins de 1 000 habitants ;
- 155 villes lauréates entre 1 000 et 5 000 habitants ;
- 215 villes lauréates entre 5 000 et 10 000 habitants ;
- 309 villes lauréates entre 10 000 et 30 000 habitants ;
- 142 villes lauréates entre 30 000 et 100 000 habitants ;
- 34 villes lauréates de plus de 100 000 habitants ;
- 25 villes d'Outre-mer.

| Région | Total |
|----------------------------|-------|
| Auvergne-Rhône-Alpes | 92 |
| Bourgogne-Franche-Comté | 20 |
| Bretagne | 67 |
| Centre Val de Loire | 32 |
| Grand-Est | 83 |
| Hauts de France | 79 |
| Ile de France | 159 |
| Normandie | 49 |
| Nouvelle Aquitaine | 59 |
| Occitanie | 74 |
| Outre-Mer | 25 |
| Pays de la Loire | 48 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 73 |

CONTACT PRESSE

Nathalie BONNEFOY, Chargée de mission du Conseil National des Villes Actives et Sportives

contact@ville-active-et-sportive.com - 06 68 85 38 97

[Photos de la cérémonie à télécharger ici](#)